

Liaison

Liaison
La revue des arts | Acadie | Ontario | Ouest

Écrire Un acte d'amour

Paul-François Sylvestre

Une culture de la dispersion
Numéro 33, hiver 1984–1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/43258ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sylvestre, P.-F. (1984). Écrire : un acte d'amour. *Liaison*, (33), 63–63.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 1984

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

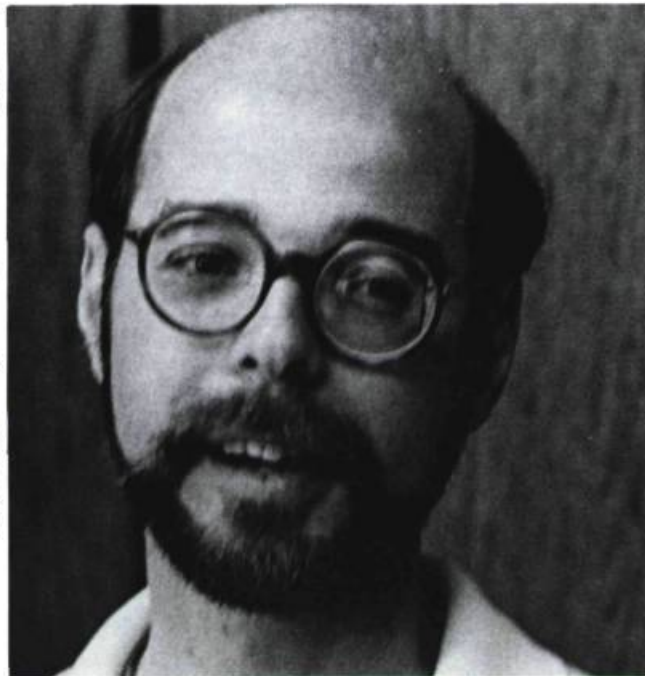
Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Paul-François Sylvestre

Écrire : un acte d'amour



Paul-François Sylvestre (Photo : Jules Villemaire)

À l'occasion du congé de l'Action de grâce, je me suis rendu dans les Laurentides pour admirer le coloris automnal bien sûr, mais aussi pour entendre une pléiade d'écrivains répondre à la question « Pourquoi écrire aujourd'hui? »

Le colloque était organisé par l'Académie canadienne-française, en collaboration avec l'Union des écrivains québécois, le Pen Club et la Société des écrivains canadiens. Y participaient, entre autres, Claude Jasmin, Jean Éthier-Blais, Madeleine Ouellette-Michalska, Jean-Yves Soucy et Jacques Folch-Ribas.

Quand on sait qu'il se publie 19 000 titres francophones par année, on peut être tenté de se demander « pourquoi en écrire un autre? » Avec une telle profusion d'ouvrages sur le marché, il ne faut surtout pas croire que son livre va changer le monde, va devenir la perle rare qui sauvera l'humanité. D'autre part, il n'y a pas lieu de s'excuser d'écrire, de se sentir coupable. Le critique littéraire de *La Presse*, Jacques Folch-Ribas, fait d'ailleurs remarquer que le boulanger ne s'excuse pas de faire du pain; c'est son métier, comme c'est le métier d'un écrivain de faire des livres. Et il ajoute qu'on écrit « pour créer un monde plus à notre goût, pour permettre la liberté ».

L'auteur natif de Sturgeon Falls sera plus modeste, plus intimiste. Jean Éthier-Blais écrit « pour soi et quelques happy few ». À son avis, les écrivains n'exercent aucune influence. « J'écris pour moi, ils lisent pour eux; j'aime croire que j'ai vingt lecteurs », ajoute l'auteur des *Pays étrangers*. L'acte d'écrire sert alors à approfondir son être ou, tout au plus, à une médiation entre soi et le monde environnant.

Le très populaire romancier québécois, Jean-Yves Soucy, s'accorde avec Jean Éthier-Blais pour dire qu'on écrit pour soi, « pour ne pas être seul ». Il rejoint aussi

Folch-Ribas lorsqu'il affirme qu'on écrit pour s'amuser... et se prendre pour un Dieu (pouvoir de création). Mais l'auteur d'*Erica* ne cache pas son côté pratique. Si l'acte d'écrire, comme celui de lire, en est un de solitude, d'œuvre culturelle, il n'en demeure pas moins que ce produit culturel doit être vendu. Ce qui fait dire à Soucy qu'il y a « beaucoup de publiés, mais peu de lus ». Et le romancier n'hésite pas à jouer l'autre rôle (l'autre côté de la médaille), soit celui de relationniste : participation aux salons du livre, tournée de librairies et négociation avec les éditeurs. Il estime que des droits d'auteur de 5 000\$ équivalent à un investissement de 50 000\$ dans l'industrie canadienne.

Oui, on écrit pour soi, sans s'excuser; par amour de soi, avec fierté. En ce sens, l'acte d'écrire devient une sorte de mise au monde, de « mise au mot » comme dirait Madeleine Ouellette-Michalska. Elle précise d'ailleurs que toute écriture fondamentale est une écriture amoureuse.

Devant de tels propos, je me suis dit que les Franco-Ontariens aiment et s'aiment de plus en plus. Ne publient-ils pas de plus en plus chaque année, chez Prise de Parole ou chez Françoise Marois, aux Éditions l'Interligne ou du Vermillon? Toutes ces mises au mot sont des actes d'amour; tous ces textes sont des écrits amoureux. Les Ontariois ont eux aussi le coup de foudre.

Alors faites l'amour. Prenez un livre, à défaut d'en faire un.

Daniel Marchildon

Une promesse de longue date

René Lévesque me l'a promi personnellement : le jour où nous aurons une journée franco-ontarienne, le drapeau ontariois sera à l'honneur au pavillon de l'Assemblée nationale du Québec. Cette promesse, faite en juin 1984 devant un groupe de 50 jeunes Franco-Ontariens, à Québec pour un voyage de formation et de plaisir organisé par Direction-Jeunesse, était peut-être une promesse sans conséquence. Même si à chaque année, l'Assemblée nationale honore le drapeau acadien le jour de leur fête nationale, le 15 août, les politiciens et leurs promesses changent.

Il reste que la bonne intention de M. Lévesque, qui ignorait l'existence du drapeau franco-ontarien avant de s'en faire présenter un, soulève une grande lacune : en Ontario français il nous manque une journée, une date historique, où nous pourrions commémorer notre existence.

Or le premier pas envers l'adoption d'un tel jour de fête vient d'être franchi. Lors de la 35^e assemblée générale de l'ACFO, le 30 septembre dernier, les quelque 300 délégués acceptaient à l'unanimité de mandater leur association de proposer des dates propices à cet effet. Les mêmes délégués refusaient, néanmoins, d'adopter la date qui était proposée, soit le 12 août 1615. Ce jour-là, le père Joseph Le Caron, un récollet français, célébrait, devant le Sieur de Champlain, d'autres Français et des Amérindiens hurons, dans le village de Carhagouha (dans l'ancienne Huronie, c'est-à-dire la région de Penetang aujourd'hui) la première messe connue en terre ontarienne. La proposition a été plutôt renvoyée au comité provincial pour étude.